

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

litions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ue :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

location :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement cancéreux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement cancéreux.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

PRAS garantit le respect de la loi n° 09-09 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de l'information personnelle.

RAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - G
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

W21-841185

199018

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0513

Société : RAM

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : LAAFOURA Mohamed

Date de naissance : 01-07-1946

Adresse : Hay Mly Abdellah Rue 202 nr 49
Ain chock

Tél. : 0661 819 00

Total des frais engagés : 4800.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : LAAFOURA Mohamed

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

13 03 2024

[illegible]

Acheteur du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CIE DES URGENCES na FOND Ousra - Al Inara ock - Casablanca 0522 21 72 21	08/02/20	50.60

Acheteur et signature du radiateur et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Facteur et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	PC	IM	IV	
ANGLE DE VISION RAPQUY Casser Opticien Optométriste 2 Rd. Panoramique - Casa Tel: 0522 873687	20/05/2009		2 verres + Mont			3200,00 800,00 4000,00

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

[illegible]

PROTHESES DENTAIRES

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

**COEFFICIENT
DES TRAVAUX**

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	Montant des Honoraires

**MONTANTS
DES SOINS**

**DATE DU
DEVIS**

**DATE DE
L'EXECUTION**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ANGLE DE VISION S.A.R.L

32, Bd panoramique - Casablanca - Tél : 05 22 87 36 87
Patente : 37981148 - R.C.: 155335 - I.F.: 1104526 - CNSS : 7335278
ICE : 001643836000039

Casablanca le : 13/03/2024

Facture N° : 2023/ 0000550

Nom et Prénom : LAFFOURA MOHAMED

OD : + 1.00 (+ 1.00 à 90°)

OG : (+ 1.00 à 90°)

ADD : OD: 3.00 , OG: 3.25

• 2 verres progressifs organiques prix: 3200,00
Transition gris anti-reflet asis

• 1 monture métallique Prix: 800,00

ANGLE DE VISION sari

BADOU Youssef

Opticien Optométriste

32 Bd. Panoramique - Casa

Tél: 0522 87 36 87

Total : 4000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de en(DH) T.T.C.:

Proche ville Sidi

Docteur M. M. BENKIRANE

Diplômé de la Faculté de
Montpellier
Maladies et Chirurgie des Yeux
Membre de la Société Française
d'Ophtalmologie

1, Av. des F.A.R Casablanca

Tél. : { C. : 05 22 22 15 41
C. : 05 22 20 10 15 }



الدكتور بن كيران

خريج كلية الطب بمونبولى
أمراض وجراحة العيون
عضو للجمعية

الفرنسية لأمراض العيون

1، شارع الجيش الملكي الدار البيضاء

الهاتف: عيادة: { 05 22 22 15 41
05 22 20 10 15 }

Casablanca, le : 8 / 11 / 2024

N° LUTAFORNA Nabil

✓ progrement

✓ 00 (90+1) +1

00 (90+1)

✓ P

00 (90+1) +4

00 (90+1) +3,2r

+ Nabil
Nabil

50,60



dar... ou Oargul
2-3x1

GLEDE VISION sarl
BADOU Youssef
Opticien Optométriste
3, Panoramique - Casa
Tél: 0522 87 36 87

COOPER PHARMA
PPV: 50,60 DH

صيدلية المستعجلات
PHARMACIE DES URGENCES
Mouna RONDA
Hay El Ousra - Al Inara
ATn Chock - Casablanca
Tél: 0522 21 72 41

Docteur BENKIRANE M.M
Ophtalmologue
Tél: 0522 20 10 15 - 22 15 41

N° Benkirane